

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

- **Conseil Communautaire du 19/10/2016 - 20 H 30- à MONT DE MARRAST** -

1. Approbation du R.C. du 27/09/2016
2. Délibérations

2016-50. OBJET : Attribution du Marché de fournitures de denrées alimentaires

La Présidente rappelle qu'afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des cuisines et des différentes structures du territoire, les fournitures de denrées alimentaires ont fait l'objet d'un marché public à bon de commande en procédure adaptée.

Elle rappelle la délibération n°2016-42 prise lors du Conseil Communautaire du 11 juillet 2016 qui définit les dispositions relatives au Marché Public de fourniture de denrées alimentaires : durée, allotissement et procédures.

Un avis d'appel public à la concurrence a donc été adressé le 19 juillet 2016 et publié par la Dépêche du Midi le 22 juillet 2016 pour la passation du marché.

La durée de ce marché a été fixée pour 1 an, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le délai limite de remise des offres était fixé au 20 septembre 2016 à 17h. 14 plis contenant 22 offres ont été réceptionnés dans le délai prescrit. 14 offres ont été déclarées recevables suite à la Commission d'Appel d'Offres du 29 septembre 2016.

Une seconde réunion de la Commission d'Appel d'Offres, s'est réunie le 6 octobre 2016 afin de procéder à l'analyse des offres, conformément aux critères d'attribution pondérés, indiqués dans le règlement de consultation et a attribué les marchés suivants :

N° LOT	DENOMINATION DU LOT	MONO OU MULTI	ENTREPRISES RETENUES
1	PRODUITS LAITIERS, EPICERIE, PRODUITS EN CONSERVES, PRODUITS SURGELES/CONGELES, EPICERIE BIO	MONO	BRAKE France SERVICE
2	FRUITS ET LEGUMES, LEGUMES SECS, MIEL, CONFITURES, JUS DE FRUITS.	MONO	SAS GARONNE FRUITS
3	POISSON D'EAU DOUCE	MONO	Non recevable
4	PAIN BIO	MONO	DUPOUY JEAN LUC
5	PAIN LIVRAISON VILLECOMTAL	MULTI	Pas d'offres déposées
6	PAIN LIVRAISON ST ELIX	MONO	Pas d'offres déposées
7	PAIN LIVRAISON ST MICHEL	MONO	Pas d'offres déposées
8	PAIN LIVRAISON ST MEDARD MIRAMONT	MONO	Pas d'offres déposées
9	PRODUITS LAITIERS VACHE BIO	MONO	GAEC DES MARRONNIERS

10	LEGUMES BIO	MULTI	Non recevable
11	POULET LABEL OU EQUIVALENT	MONO	EARL LACOMME
12	PORC LABEL OU EQUIVALENT,	MULTI	EARL DE MICHEL ARCADIE SUD OUEST
13	VIANDE CHARCUTERIE	MULTI	Non recevable
14	AGNEAU LABEL OU EQUIVALENT	MULTI	ARCADIE SUD OUEST
15	VOLAILLES	MULTI	SAS GARONNE FRUITS
16	VEAU LABEL OU EQUIVALENT	MULTI	GAEC LAFFARGUE SARL LAPEZE FAMILLE VILLAS ARCADIE SUD OUEST
17	BŒUF LABEL OU EQUIVALENT	MULTI	ARCADIE SUD OUEST
18	ALIMENTATION ENFANTS 1 ^{ER} AGE	MONO	Non recevable

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des présents,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le code des Marchés Publics

Vu les éléments de la procédure

Entérine les décisions de la Commission d'Appel d'Offres

Autorise Madame la Présidente à signer les marchés avec les attributaires ci-dessus désignés.

2016-51. OBJET : Modification Tableau des emplois

Madame la Présidente explique qu'il convient de modifier les tableaux des emplois de la Communauté de Communes et du CIAS afin de mettre en cohérence les emplois avec les missions et les fiches de poste en lien avec le répertoire des métiers CNFPT, de prendre en compte la mutualisation des services et de mettre à jour des emplois par rapport aux nouvelles organisations des différents pôles, et par rapport aux vacances qui ne seront plus pourvues.

Madame la Présidente propose donc à l'assemblée de modifier le tableau des effectifs, suite à l'avis favorable du CT, en date du 05 octobre 2016, de la façon suivante :

- Création Directeur R.H. 1 poste 35h Rédacteur
- Création Agent d'accueil polyvalent 1 poste 30 h Adj. Admin
- Création Agent d'entretien 1 poste 28h Adjoint Technique
- Secrétaire de Mairie 1 poste 26 h 30 → Responsable du contrôle de gestion 26h30
- Animatrice 1 poste 35 h Animateur → Coordonnateur Enfance Jeunesse 1 poste 35h Animateur
- Secrétaire 1 poste 35 h Adj. Admin → Assistante administrative 35 h Adj. Administratif

- Secrétaire comptable 35 h Adj. Admin → Agent de gestion comptable 35 h Adj. Administratif
- Responsable ressources humaines 35 h Adj. Admin → Assistante de Gestion R.H. 35 h Adj. Administratif
- Secrétariat accueil 28h Adj. Admin → Assistante administrative 28h Adj. Admin
- ATSEM 16 h → Vacant suite à un départ en retraite, heures réaffectées, à supprimer
- Accompagnement bus 12,45 h Adj. d'Animation → Accompagnateur bus 12,45 h Adj. d'Animation
- Animatrice volante 7,5 h Adj. d'Animation → Agent d'entretien 7,5 h Adj. d'Animation
- Accompagnatrice bus assistante scolaire 6,9 h → Vacant suite à fermeture d'école à supprimer
- Accompagnatrice bus 6,13 h → Vacant suite à départ à la retraite heures réaffectées à l'ATSEM, à supprimer
- Animatrice 4 h Adj. d'Animation → Agent de service 4 h Adj. d'Animation
- Cuisinier 16,9 h Adj. Technique → Agent de service 16,9 h Adj. Technique
- Agent de service 11,5 h Adj. Technique → Vacant suite à fermeture d'école, à supprimer
- Agent de portage 9 h Adj. Technique → Agent de service et portage 9 h Adj. Technique

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Communautaire **décide** :

⇒ Que les effectifs de la Communauté de Communes sont fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2017 :

Emplois	Effectif	Durée hebdomadaire	Cadre d'emplois des fonctionnaires pouvant occuper les emplois
Directeur Général	1	34 h	Attaché
Directeur Adjoint	1	35 h	Attaché
Directrice R.H.	1	35 h	Rédacteur Principal
Responsable du contrôle de gestion	1	26 h 30	Attaché
Coordonnateur Enfance Jeunesse	1	35 h	Animateur
Assistante administrative	1	35 h	Adjoint administratif
Agent de gestion comptable	1	35 h	Adjoint administratif
Assistante de Gestion R.H.	1	35 h	Adjoint administratif
Assistante de Direction	1	35 h	Adjoint administratif
Agent accueil polyvalent	1	30 h	Adjoint administratif
Assistante administrative	1	28 h	Adjoint administratif
ATSEM	2	35 h	ATSEM
ATSEM	1	34 h	ATSEM

ATSEM	1	30 h	ATSEM
ATSEM	1	22 h	ATSEM
ATSEM	1	35 h	Adjoint Technique
ATSEM	1	19.22 h	ATSEM
Assistante scolaire	1	30 h	Adjoint d'animation
Accompagnateur bus	1	12,45 h	Adjoint d'animation
Agent d'entretien	1	7.5 h	Adjoint d'animation
Agent de service	1	4 h	Adjoint d'animation
Agent d'entretien	1	28 h	Adjoint Technique
Agent d'entretien	1	17 h	Adjoint Technique
Responsable Cuisine centrale	1	35 h	Adjoint Technique
Chauffeur Bus	1	35 h	Adjoint Technique
Chauffeur Bus	1	35 h	Adjoint Technique
Cuisinier	1	32 h	Adjoint Technique
Cuisinier	2	28 h	Adjoint Technique
Cuisinier	1	26 h	Adjoint Technique
Cuisinier	1	24 h	Adjoint Technique
Cuisinier	1	19 h	Adjoint Technique
Cuisinier	1	20 h	Adjoint Technique
Agent de service	1	16.9 h	Adjoint Technique
Agent de service	1	15 h	Adjoint Technique
Agent de service	2	14 h	Adjoint Technique
Agent de service	1	14 h	Adjoint Technique
Agent d'entretien	1	28 h	Adjoint Technique
Agent d'entretien	1	13 h	Adjoint Technique
Agent d'entretien	1	10 h	Adjoint Technique
Agent d'entretien	1	9 h	Adjoint Technique
Agent de service et portage	1	9 h	Adjoint Technique
Agent de service	1	7 h	Adjoint Technique

Agent d'entretien	1	7 h	Adjoint Technique
Agent d'entretien	2	6h	Adjoint Technique

- ⇒ Que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget communautaire aux chapitres prévus à cet effet,
- ⇒ D'autoriser la Présidente à recruter des agents non titulaires, selon les dispositions de l'article 3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, en cas de nécessité : pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi ne pouvant être immédiatement pourvu dans les conditions prévues par la loi ci-dessus mentionnée, pour assurer le remplacement momentané de fonctionnaires autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé maladie, d'un congé de maternité ou d'un congé parental.

Questions diverses :

Programme TEPcv : Intervention du Bureau d'étude APYGEC.

Réunions de secteur à l'attention des Conseillers municipaux et de réunions territoriales à l'attention des Maires : Compte-Rendu.

Actions sociales : Examen des budgets prévisionnels 2017 confiés au CIAS.

Point sur le Contrat de Ruralité.

Point sur le futur RIFSEEP.

Point sur l'instruction des dossiers d'Urbanisme.

Film produit à l'occasion du passage de « la Route du Sud 2016 ».